



VAL-ALAIN

Val-Alain est une municipalité située à l'ouest de la MRC. Elle fait partie des villages de Lotbinière où l'on retrouve le plus d'industries. Nous retrouvons aussi sur notre territoire quelques fermes laitières, bovines et porcines d'importance, des sablières, une bleuetière et plusieurs érablières et cannebergières. Nous avons un magnifique pont couvert dans le rang 1, ainsi que de très belles rivières comme la DuChêne, la Henri et le Bras d'Edmond.

RÉALISATIONS

- Les Résidences de la Rivière DuChêne (Coopérative d'Habitation).
- Le Centre municipal et la salle communautaire.
- Le Centre sportif avec patinoire couverte, terrain de balle, court de tennis et terrain de jeux.
- Un aire de repos avec gazebo, informations touristiques et vue sur la rivière, à l'entrée du village.
- La FADOQ et le Cercle de Fermières.

PORTRAIT STATISTIQUE

Population : 955

Nombre de personnes de 65 ans et + : 130

Nombre de familles avec enfants : 145

Nombre de naissances : 10 (2013)

Taux de diplomation : 64 %

Revenu médian des familles : 49 693 \$



SYNTHÈSE DU PLAN D'ACTION 2015-2017

1. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

Objectif : Aménager des sentiers pédestres éclairés, avec bancs, panneaux d'interprétation, accessibles en été (marche) et en hiver (ski de fond).

- Actions :**
- Demander l'accès au terrain auprès de la municipalité.
 - Déterminer le trajet.
 - Déterminer et se procurer le matériel nécessaire (lumières, bancs, panneaux).

2. HABITATION

Objectif : Habitation semi-autonome avec service de repas accessible pour nos aînés.

- Actions :**
- Évaluer les différentes possibilités avec les acteurs impliqués.
 - Faire une étude de marché.

3. SÉCURITÉ

Objectif : Ralentir la circulation dans le village pour plus de sécurité.

- Action :** Installer des dos d'âne et des lumières clignotantes sur des panneaux de vitesse (50 km/h).

4. MOBILITÉ ET TRANSPORT

Objectif : Étudier la possibilité de déneiger les trottoirs (pour la marche sécuritaire des enfants et des aînés).

- Action :** Proposer au conseil municipal que les trottoirs soient déneigés en hiver.

5. VIE COMMUNAUTAIRE, LOISIRS ET CULTURE

Objectif : Offrir des heures supplémentaires d'accessibilité au chalet des loisirs en embauchant une personne responsable des Loisirs.

- Actions :**
- Discuter des possibilités avec le comité des Loisirs.
 - Faire une demande aux bailleurs de fonds possibles.
 - Déterminer les heures d'ouverture.
 - Publier une offre d'emploi.

6. INFORMATION ET COMMUNICATION

Objectif : Créer un calendrier annuel incluant les informations importantes pour nos citoyens.

- Actions :**
- Déterminer et vérifier les informations à y inscrire.
 - Travailler avec un graphiste.
 - Faire l'impression et distribuer.

Lotbinière, une MRC pour tous les âges!